

# NOTE EXPLICATIVE

## I- QU'EST-CE-QU'UNE ENQUETE DEPLACEMENTS ?

L'objectif d'une enquête déplacements est de mieux connaître les pratiques de déplacements des habitants pour mesurer les évolutions des pratiques et mieux organiser le futur système de transport dans notre agglomération (circulation routière, stationnement, transports collectifs,...).

## II- DEROULEMENT DE L'ENQUETE

Cette enquête se déroulera, par téléphone, de mars à mai 2012 auprès de 2 500 ménages. Les enquêteurs contacteront les ménages concernés par téléphone, à leur domicile, pour fixer un rendez-vous téléphonique lorsque le ménage accepte de participer à l'enquête.

Au sein de chaque ménage, une ou deux personnes âgées de 11 ans ou plus seront enquêtées sur leurs déplacements de la veille (1 personne pour les ménages comportant 1 ou 2 personnes de 11 ans ou plus, 2 personnes pour les ménages de plus grande taille).

## III- LES PRINCIPALES QUESTIONS QUE VOUS VOUS POSEZ :

Pourquoi cette enquête ? - L'organisation des transports à l'intérieur de l'agglomération impose de connaître les pratiques de déplacements des habitants.

Pourquoi suis-je interrogé(e) ? - Pour réaliser l'enquête, des logements sont tirés au sort et ce sont les occupants actuels de ces logements qui sont interrogés de manière à constituer un échantillon représentatif des habitants de l'agglomération.

En quoi l'enquête m'intéresse-t-elle ? - L'enquête porte sur les déplacements quotidiens des habitants. Elle a pour objectif principal de connaître la mobilité et l'utilisation des différents modes de transport. Elle fournira aux autorités compétentes des éléments pour décider des améliorations à apporter à la circulation, au stationnement, aux transports collectifs et aux infrastructures de l'agglomération.

Est-il utile que je réponde ? - Oui, votre situation personnelle représente l'une des facettes de l'ensemble des situations de la population. Quel que soit votre âge, que vous viviez seul ou en couple, avec ou sans enfant, que vous soyez travailleur, étudiant, retraité ou actuellement au chômage, d'une manière ou d'une autre, vous vous déplacez dans l'agglomération. Vous êtes donc bien représentatif d'une situation particulière et il est utile que vous répondiez.

Le questionnaire n'est-il pas indiscret ? - Non, et soyez rassuré(e), d'une part la loi vous protège et vous garantit la confidentialité de vos réponses, d'autre part, l'enquêteur que nous avons désigné pour vous rencontrer est soumis au secret professionnel.

Il ne s'agit pas d'une déclaration, vous ne signez aucun document, vous ne vous engagez à aucune action. Vos réponses nous intéressent dans le seul but statistique. Elles seront analysées de manière totalement anonyme.

## IV - LES DISPOSITIONS PRISES AU TITRE DE LA LOI « INFORMATIQUE ET LIBERTES »

Cette enquête effectuée selon la méthode « standard Certu » (Centre d'Études sur les réseaux, les transports, l'urbanisme et les constructions publiques, service technique du ministère en charge des transports), fait l'objet d'une déclaration auprès de la Commission nationale informatique et libertés (Cnil).

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique. Le destinataire des données est la société TEST. Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser à la société Test S.A.. Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant. En fin d'enquête, toutes les informations nominatives vous concernant seront détruites. Les fichiers constitués ainsi que les exploitations réalisées seront rendues totalement anonymes conformément aux dispositions de la loi « informatique et libertés ».

## V - CONTACTS

Communauté d'Agglomération du GrandAngoulême – 25, Boulevard Besson Bey - 16023 Angoulême CEDEX - Tél. 05 45 38 60 60 - mél : [contact@agglo-angouleme.fr](mailto:contact@agglo-angouleme.fr).

Société Test S.A. – 59, rue du Maréchal-Foch - 78000 Versailles - Tél. 01 30 84 97 97.